



*Confédération
Paysanne*

L'agrivoltaïsme n'a rien d'agri !

Communiqué de presse

Le 12 décembre 2023,

Ce 29 novembre dernier, une quarantaine de personnes représentantes de diverses organisations sont venues à Lux (71) s'informer et réfléchir sur le développement annoncé de l'agrivoltaïsme sur nos territoires. Cette journée était organisée par les Confédérations paysannes de Saône et Loire et de Côte d'Or.

Nous sommes soulagé(e)s de voir qu'après des décennies de mépris, les énergies renouvelables soient enfin mises en place sur notre territoire. Nous rappelons que la fabrication d'énergie est utile uniquement si nous arrêtons l'énorme gaspillage énergétique de notre société de surconsommation.

Cependant, alors que l'agriculture est en crise et que la souveraineté alimentaire est menacée par le changement climatique, des milliers d'hectares seront destinés pour faire du photovoltaïsme à grande échelle sur les terres agricoles nourricières sous le nom d'agrivoltaïsme. La simplification de la loi sur les énergies renouvelables en cours d'examen actuellement accélérerait cette conséquence. Nous ne pouvons que refuser le détournement de terres agricoles au nom d'une prétendue transition énergétique. Nous refusons de faire entrer en compétition le monde agricole et le monde industriel de l'énergie. Il est évident que ces deux mondes sont opposés de par leur situation dans la société et par rapport à leurs forces financières. Comment comparer l'alimentation, souvent vendue par les paysan-nes en dessous du coût de production, et l'énergie vendue très loin au-dessus de son coût de production ?

Présenté à la profession agricole en difficulté comme une solution miraculeuse, ce dispositif n'apportera aucune solution structurelle aux problèmes agricoles. Les faibles revenus, la baisse du nombre de paysan-nes, l'exposition aux aléas climatiques ne seront pas réglés par l'agrivoltaïsme. Pire, nous prédisons beaucoup de conséquences négatives à ce développement : artificialisation des terres agricoles occasionnant la baisse des productions (alimentaires) et de la perte de biodiversité, création de rentes et privilèges pour certains, précarisation pour d'autres, hausse du prix des fermes, conflits d'intérêts... Tout ce qui est « vendu » avec l'agrivoltaïsme nous semble mensonger. Ce dispositif, présenté à tort pour aider les agriculteurs, répond mal aux enjeux climatiques car alors il déstabilisera la souveraineté alimentaire et fragilisera un peu plus encore la biodiversité.

En nous appuyant sur les études de l'ADEME, nous pensons que les surfaces déjà artificialisées et notamment les toits ou parkings des zones artisanales, industrielles et commerciales (en activité ou non) représentent un immense potentiel pour arriver aux objectifs de production photovoltaïque. A l'Etat et aux législateurs d'intervenir pour y parvenir ! Ceci en renforçant les obligations en la matière et peut être en assurant le surcoût par rapport à l'artificialisation de « terres vierges ».

Nous demandons donc de faire du photovoltaïque sur ces terres bétonnées déjà perdues pour l'agriculture ou la nature. Nous demandons à sortir d'un système d'économie de marché et du court-termisme politique. Les enjeux sont complexes et cruciaux. Le bien commun de ces projets doit être garanti par la collectivité de manière vraiment démocratique avec la concertation de tous les acteurs civils et notamment au niveau local.

L'agriculture n'a pas vocation à être détournée pour faire de l'énergie (agrivoltaïsme, méthanisation, bioéthanol...). Ce détournement ne peut constituer qu'une fuite en avant vers l'industrialisation de l'agriculture et ne répondra jamais aux enjeux de notre civilisation. Nous croyons à la puissance du modèle d'Agriculture Paysanne qui garantira structurellement une vraie souveraineté alimentaire tout en répondant aux enjeux climatiques (sobriété et résilience), pour le bien des agriculteurs et des humains.

Pour toutes ces raisons, nos organisations refuseront tous projets d'agrivoltaïsme tels qu'ils semblent prévus par les pouvoirs publics à l'heure actuelle.

Signataires :

Confédération paysanne de Saône et Loire

Confédération paysanne de Côte d'Or

France Nature Environnement Saône et Loire

France Nature Environnement Côte d'Or

Terre de Liens BFC

Autun Morvan Ecologie



Bourgogne Franche-Comté



Pour la LPO BFC qui soutient également un développement dans les zones déjà urbanisées, « l'installation de panneaux photovoltaïques en milieu agricole est une nouvelle pression qui s'abat sur des espèces déjà malmenées »

Contacts :

Thomas MAURICE co porte parole de la Confédération paysanne de Côte d'Or- 06 06 74 40 32 4

Dominique DUCREAU administrateur Terre de Liens BFC- 06 40 87 14

Françoise BUSSY vice présidente Autun Morvan Ecologie- 06 72 84 98 04

Nicole SICARD secrétaire France Nature Environnement 71- 06 84 47 24 93